

## La francophonie littéraire dans le système universitaire français et sur le marché du livre en France

Entretien avec Romuald Fonkoua, directeur du Centre international d'études francophones à l'Université Paris-Sorbonne et rédacteur en chef de la revue *Présence africaine*

Michał Obszyński

(Institut d'études romanes, Université de Gdansk, Pologne)

MICHAŁ OBSZYŃSKI Bonjour, Romuald Fonkoua. Merci de m'accueillir au Centre international d'études francophones à la Sorbonne.

ROMUALD FONKOUA Bonjour.

M.O. Vous êtes en même temps rédacteur en chef de la revue *Présence africaine*. Je voudrais aujourd'hui aborder dans mes questions les deux domaines que couvre votre activité, à savoir les aspects académiques ainsi que les débats intellectuels et littéraires, et notamment la place qu'occupe dans ces deux domaines la littérature francophone. Tout d'abord, comment percevez-vous cette dernière ? Devrait-on parler justement de la littérature francophone, des littératures francophones ? Est-ce que ces termes sont encore viables de nos jours ?

R.F. Savoir si ces termes sont viables aujourd'hui dépend précisément des sens qu'ils prennent au singulier ou au pluriel. Je pense que, de façon générale, la littérature francophone, au singulier, désigne une discipline qui se situe aux frontières de disciplines proches ou plus ou moins éloignées. Parmi les disciplines proches, on compte la littérature française et la littérature générale et comparée. Parmi les disciplines éloignées, en particulier pour le cas de la France, il y a les Langues et cultures régionales qui se sont constituées effectivement comme des disciplines spécifiques. Je ne prends pas en compte les disciplines liées aux langues (anglaise, allemande, italienne, néerlandaise, etc.) qui partagent avec la littérature francophone une culture coloniale identique, ni les disciplines des Arts de la scène qui acceptent le théâtre et le spectacle vivant. Je pense que, du point de vue disciplinaire, il y a des rapprochements qu'on peut faire entre

ces domaines en terme de méthodes, d'espaces géographiques, de problématiques. Alors que, quand on parle des littératures francophones, cela ne désigne plus une discipline, mais plutôt des objets. Et là, effectivement, le pluriel se justifie parce que dans l'espace de la francophonie littéraire, il y a plusieurs francophonies qui sont à la fois semblables et différentes. Elles sont semblables parce qu'elles utilisent toutes la langue française. Elles sont différentes à cause des cultures différentes qu'elles véhiculent, des idéologies qu'elles charrient, des problématiques qu'elles posent, et, d'une certaine façon, des visions du monde qu'elles produisent. En somme, je pense que les deux termes, au singulier ou au pluriel, peuvent être utilisés, à condition de savoir exactement de quoi on parle, c'est-à-dire de littérature et non de sciences politiques. Car c'est avec ce domaine que la francophonie littéraire entre plus souvent en concurrence dans l'esprit du grand public à cause de l'influence des institutions internationales qui la prennent en charge, comme l'Organisation Internationale de Francophonie (OIF) par exemple, ou l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

M.O. En ce qui concerne le premier aspect que vous avez évoqué, celui d'une discipline universitaire et de recherches, comment voyez-vous la place de la littérature francophone au sein du système académique en France ?

R.F. Au sein du système universitaire français, c'est une discipline qui s'agrège souvent beaucoup mieux aux disciplines littéraires. C'est le cas dans cette université Paris-Sorbonne où la francophonie est liée à la littérature française. Dans d'autres universités, elle est attachée à la littérature comparée comme à l'université Paris-Est (Paris XII-Créteil). Donc, en fonction de l'histoire de chacune des universités, la place de la littérature francophone comme discipline n'est pas exactement la même. Et cela s'explique très bien, à la fois, par l'histoire des relations entre la littérature francophone et ces deux autres disciplines, et par l'évolution de ces disciplines elles-mêmes.

Par l'histoire des rapports aux langues d'abord : il n'y pas si longtemps encore, la littérature francophone était considérée comme étant une littérature utilisant le français comme langue étrangère. Elle relevait plutôt de la littérature générale et comparée. Mais cela n'allait pas sans quelque résistance car il fallait encore convaincre les comparatistes (déjà menacés dans leur position par rapport aux spécialistes de littérature française jugée hégémonique) que la comparaison ne se faisait pas uniquement entre des langues différentes : le français, l'allemand, l'espagnol, l'anglais, etc., mais qu'elle pouvait aussi se faire à l'intérieur de la langue française. Il a également fallu qu'un débat sur la langue s'ouvre et qu'on admette que toutes les

langues du monde se valent en comparaison, qu'il s'agisse de langues européennes ou d'états des langues.

Par l'évolution des disciplines elles-mêmes ensuite : la littérature française qui s'est établie comme discipline dès la fin du XIXe siècle (dans une relation étroite entre langue, culture et nation), a fixé des canons critiques immuables parmi lesquelles la fameuse tradition séculaire qui permet d'organiser l'approche de la chose littéraire. Après le Moyen Age qui était une période particulière, il y a eu la Renaissance (le XVIe siècle), le Grand Siècle (le XVIIe), le siècle des Lumières (le XVIIIe), le XIXe, le XXe. On a longtemps cru que la littérature francophone ne fonctionnait dans cette longue histoire qu'à partir du XXe siècle. Il a fallu, là aussi comprendre que ce n'était pas toujours vrai ; qu'elle faisait partie de l'histoire depuis le XVIIIe siècle, voire depuis la Renaissance. Il suffisait simplement de regarder l'expansion de la France hors de l'Hexagone et de la langue française hors de France, pour s'apercevoir que le Canada déjà, et le Québec en particulier, Haïti aussi, avaient fondé une littérature au XVIIIe siècle ; que la Louisiane, l'Afrique noire (et en particulier l'Afrique occidentale française), ou le Machrek produisent des littératures écrites de langue française dès le XIXe siècle. Si on remonte dans le temps en faisant attention à la production dans cette langue, on s'aperçoit qu'au XVIIIe siècle il y avait des poètes francophones à la Réunion par exemple. Ainsi, toutes ces révisions historiques permettent aujourd'hui de situer la littérature francophone comme faisant partie des littératures françaises. Et j'emploie ici le pluriel à bon escient car la littérature française, longtemps perçue comme une discipline à part entière, peut devenir de nos jours un ensemble de disciplines. La création récente à la Sorbonne d'une UMR (Unité Mixte de Recherche) du CNRS intitulée Centre d'études de la langue et des littératures françaises est un bon exemple de cette évolution.

Si l'université française a beaucoup évolué aujourd'hui sur cette présence en son sein de la littérature francophone, c'est aussi parce que la littérature francophone s'est imposée partout dans le monde et dans d'autres grandes institutions françaises. L'Académie française en est un bon baromètre. Elle a fait le choix politique d'intégrer toutes les francophonies du monde (chinoise, russe, québécoise, antillaise, africaine, libanaise, maghrébine, argentine). Les universités françaises ne pouvaient faire moins bien que la Compagnie !

M.O. Les mutations institutionnelles dont vous parlez me font penser au manifeste « Pour une 'littérature-monde' en français ». C'est dans ce texte que les écrivains francophones revendiquaient une ouverture des institutions hexagonales au monde francophone. Puisque on s'approche du dixième anniversaire de la publication du manifeste,

pourriez-vous dresser un petit bilan du débat qui a suivi sa parution ? Est-ce qu'il a pu être à la source, au moins partiellement, des mutations dont vous parlez ?

R.F. Je pensais et je pense toujours que le Manifeste était bienvenu mais que le débat qu'il a suscité - en partie à cause de ses propres contradictions idéologiques - a soulevé des problèmes qui sont complètement « à côté de la plaque » pour les spécialistes. Car ceux qui ont lancé le débat se trouvaient encore dans une période de l'histoire antérieure à l'évolution que j'ai dite plus haut, et ne connaissaient pas bien la francophonie littéraire prise dans la longue durée et dans une étendue vaste. Michel Le Bris ou Jean Rouaud, même si j'ai beaucoup de respect pour les deux, regardaient la francophonie à partir d'un point de vue qui contestait leur propre Manifeste, à savoir le point de vue de ceux qui ont vécu pendant longtemps une marginalisation de leur statut d'écrivain par le microcosme parisien avant leur entrée triomphante dans le champ littéraire. Quand on lit le Manifeste, on sent bien qu'il s'agit d'abord d'un débat franco-français-parisien. Pour les auteurs de cette initiative, le problème mondial, en fait, n'est qu'un problème secondaire par rapport aux tensions entre le centre parisien et la province. Je pense que les auteurs du Manifeste ont trouvé chez les auteurs francophones une sorte de soutien dans une lutte qui a toujours opposé en France le centre (Paris) et la périphérie (la Province), le microcosme parisien et ceux qui se portaient depuis toujours au large vers d'autres ailleurs géographiques et littéraires (l'Amérique par exemple). Quand on regarde la « littérature-monde en français », on voit bien que le concept a été forgé à l'instar de ceux qui étaient conçus dans le monde germanique (*Weltliteratur*) et anglo-saxon (*World Literature*). Mais si on regarde finalement le français en soi, comme langue, et son histoire, on s'aperçoit qu'il y avait bel et bien une francophonie mondiale déjà au XI<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle. La littérature-monde en français (la *World Literature in French*) existait déjà avant le Manifeste de 2007 comme viennent de le rappeler les auteurs du désormais fameux *French Global*. Il aurait été utile tout simplement de revenir à cette base et de penser la francophonie à partir de cette base loin de toute polémique. Mais dans ces conditions, le Manifeste n'aurait alors eu aucun intérêt.

M.O. L'une des revendications du Manifeste est la fin de la francophonie institutionnalisée, liée à l'Organisation Internationale de la Francophonie et à d'autres agences ou institutions subventionnées par l'État français. Comment percevez-vous cette francophonie non institutionnalisée qui fonctionne dans le monde à travers de nombreuses initiatives et des projets locaux comme par exemple les festivals littéraires ?

R.F. Je pense que le Manifeste a commis une erreur en parlant de l'OIF de façon aussi critique et rapide, c'est-à-dire en la considérant d'un strict point de vue colonial, ce qu'elle n'est pas. L'erreur historique, c'est d'avoir juste oublié que les pères fondateurs de la Francophonie sont africains (Léopold Sédar Senghor, Habib Bourguiba, Hamani Diori) que leurs détracteurs accusaient d'assimilés ! D'ailleurs son Secrétaire général de l'époque, Abdou Diouf, ne s'était pas privé de répondre au Manifeste. Je ne dis pas que l'OIF soit exempte de toute critique. Mais la choisir comme cible en 2007 était un contresens absolu. Mais dans tout Manifeste il faut bien une cible ! Et plus celle-ci est voyante, plus l'attaque est retentissante.

De fait, si on parle de littérature, on ne peut pas ignorer qu'à l'OIF, deux éléments institutionnels ont été mis en place pour sa défense. Le premier, c'est la direction de la langue française qui a été totalement réorganisée pour tenir compte de l'évolution des français dans le monde. Elle n'est plus arc-boutée sur la défense de la langue exclusivement française qui doit s'imposer de l'Hexagone (ou la métropole) vers les ailleurs. Elle travaille aux relations de la langue française avec ses langues dites aujourd'hui partenaires. Le français est une langue que nous partageons tous, quels que soient les moyens par lesquels on l'a reçue, quelles que soient les formes de sa pratique. Et on peut faire dialoguer le français, le lingala et le sango ou le bambara sans entrer dans la logique de l'hégémonie. Le deuxième élément institutionnel, c'est le soutien à la littérature de langue française dans le monde, à travers le Prix des Cinq Continents dont le but est de mettre ensemble toutes les francophonies du monde : du Vietnam, de Cambodge, d'Afrique, de Chine, du Japon, et bientôt, pour quoi pas, du Qatar (puisque le Qatar fait partie de l'OIF) ; ainsi que le soutien à la chaîne du livre sans quoi il n'y a pas de lecture. Tout ceci montre qu'on ne peut pas réduire la francophonie à ce qu'on peut appeler un espace de domination lié à l'esclavage et à la colonisation.

Ceci étant dit, c'est bien d'abord dans sa visée immédiate, en effet, c'est-à-dire comme moyen de manifester sa présence au monde, dans un champ littéraire ou dans un espace social ou socio-politique, ou encore comme un moyen de prendre la parole, qu'il faut envisager l'avènement du Manifeste. Sur un plan proprement médiatique, la date de sortie du Manifeste coïncide avec le Festival Étonnants voyageurs sur lequel son fondateur, Michel Le Bris, de façon astucieuse, voulait jeter la lumière. Le Manifeste doit être lu, de ce point de vue, comme le moyen de défendre justement les festivals qui font la promotion de la littérature et des écrivains contre les institutions qui – selon ses auteurs – ne font rien ni pour elle, ni pour eux. Il faut reconnaître que la manœuvre est une réussite. Peut-être les organisateurs de ce Salon du livre attendaient-ils un soutien moral et/ou financier plus

grand de cette Organisation internationale qui n'est jamais venu... Mais la défense des salons littéraires et la promotion de la littérature sont bel et bien les buts des auteurs de ce Manifeste...

M.O. Il y aurait donc des prix littéraires de la francophonie, comme le Prix des Cinq Continents, destinés à récompenser des auteurs francophones, qui ne seraient pas attribués en France et qui, malgré tout, auraient un impact sur la réception de ces auteurs en France ?

R.F. Oui. À la différence des prix littéraires français dont le jury est exclusivement national (mais les lauréats parfois internationaux), le Prix des cinq continents lui est entièrement international. Mais il y a d'autres prix dans la Francophonie. Prenons l'exemple du Québec. Quand on regarde la manière dont les écrivains québécois sont distingués au Québec et la manière dont ils sont reconnus en France, on voit bien l'influence des prix littéraires québécois sur la distinction française. On le voit aussi pour les prix littéraires suisses, luxembourgeois, ou belges. On le voit moins en revanche pour les prix littéraires en Afrique. Contre tous ceux qui disent qu'il faut supprimer les prix, j'ai coutume de penser que quand un écrivain africain reçoit un prix littéraire en France, la notoriété qu'il acquiert rejaillit dans son propre pays et, au fond, on parle de lui beaucoup plus. À mon avis, cela fait quand même un effet boule de neige et encourage la circulation des auteurs et des œuvres.

M.O. En ce sens, il faudrait sortir de la logique binaire qui oppose le centre et la périphérie et qui sous-tend la distinction entre les prix littéraires français et les prix littéraires francophones. Ceci permettrait de les apprécier tous.

R.F. Oui. Sinon cela devient contre-productif : parce qu'un prix littéraire aujourd'hui, quel qu'il soit, même s'il est attribué dans un petit pays – et ceci n'est pas un jugement de valeur – comme la Côte d'Ivoire, il a des échos un peu partout. Certes, c'est un cercle assez restreint, mais cela n'empêche pas que ces prix existent.

M.O. Je vous propose de passer maintenant à la revue *Présence africaine* et sa maison d'édition. Comment voyez-vous actuellement le rôle de la revue dans le débat universitaire et littéraire sur la littérature africaine et sa place dans la francophonie ?

R.F. *Présence africaine* n'a jamais été une revue francophone. C'est une revue bilingue. Même si plusieurs textes ont été écrits en français, même si le premier numéro a été presque entièrement écrit en français, même si le soutien de la revue, à sa naissance, était celui des intellectuels français, l'esprit était totalement bilingue. Si, dès le départ, cette revue s'est voulu bilingue, c'est parce que la diaspora

africaine n'était pas exclusivement française ; elle était afro-américaine aussi et caribéenne. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, entre 1947-1950, il fallait absolument s'exprimer en anglais. Au début, sûrement, l'idée principale était la défense du monde noir, quel que soit le sujet ou le domaine que l'on pouvait emprunter (histoire, géographie, société, culture). Au fil du temps, la position de la revue est devenue complexe parce que le problème noir devenait complexe, parce que le monde des Noirs devenait complexe. Dès les années 1960, avec l'indépendance des pays africains, il y a eu une coupure entre l'Afrique noire et les diasporas en Europe et aux États-Unis. À cette époque, *Présence africaine* s'est beaucoup plus occupé des problèmes africains que de ceux des Antillais ou des problèmes de l'Amérique du Nord, sans pour autant les oublier. Elle a suivi les combats des opprimés nombreux et divers du moment : la ségrégation raciale aux États-Unis et surtout en Afrique du sud, au milieu des années 1980, les luttes pour l'indépendance des pays lusophones au cours des années 1970 sans oublier les problèmes liés à la défense et à l'affirmation des cultures noires.

M.O. Quels sont les principaux axes de la ligne éditoriale de la revue de nos jours ?

R.F. Mon activité depuis vingt ans se résume en deux choses. L'une, c'est de reconstituer, à travers des numéros thématiques, une vue d'ensemble d'un problème posé par la revue depuis au moins quarante ans et faire le bilan ou le point. Il s'agit de reprendre les thématiques anciennes et de rechercher dans les archives des sujets communs. On s'est également lancé dans un travail autour des figures qu'on considérait centrales pour montrer comment certains intellectuels ont abordé les sujets importants pour l'Afrique. Récemment, on a adopté une démarche qui consiste à interroger les intellectuels sur des questions d'actualité, telles que l'éducation, l'eau, les énergies renouvelables. Ce n'est pas simple car il faut suivre une pensée africaine qui est absolument diverse partout dans le monde, et qui évolue sans cesse.

M.O. Pour terminer notre entretien, une question sur la maison d'édition *Présence africaine*. Comment voyez-vous son statut sur le marché du livre en France ?

R.F. Pendant à peu près quarante ans, mettons de 1954 à 1994, *Présence africaine* a été la seule maison d'édition qui, à Paris, publiait les Africains. Tout le monde le savait. Le travail éditorial était bien fait. Je ne sais pas combien de temps un manuscrit restait à *Présence africaine* avant d'être publié, mais l'attente signifiait la qualité. Depuis un certain temps, le marché du livre ne fonctionne plus comme cela. Nous sommes entrés dans une époque de l'édition de la rapidité,

et Présence africaine refuse de prendre part à cette course effrénée. Cela a des conséquences sur les choix éditoriaux, des répercussions sur l'image et la représentation de la maison d'édition. Les choix éditoriaux poussent vers la recherche de nouveaux talents. C'est le cas de jeunes écrivains comme Mbougar Sarr qui a reçu le prix Ahmadou Kourouma du Salon du livre de Genève pour son premier roman. C'est aussi le cas de jeunes écrivaines comme Antoinette Tidjani Alou ou de jeunes plumes comme Elgass. Quelques figures de cette littérature africaine qui montent dans le paysage. La reconstruction de l'image et la représentation de la littérature passent par l'utilisation de tous les outils modernes de communication.

M.O. Merci, Romuald Fonkoua, pour ces réflexions et bon courage pour la suite de vos activités.

R.F. Merci.

Entretien réalisé le 12 décembre 2016 dans le cadre d'une bourse de recherche postdoctorale financée par le Centre National de la Science en accord avec la décision nr. DEC-2015/16/S/HS2/00124.